

## COMMUNE DE WEMMEL

### Conseil communal jeudi 26 janvier 2023

## Décisions

Application des articles 285 et 287 du décret sur l'administration locale

---

La séance du Conseil communal est déclarée ouverte par le président à 20u00.

### **SEANCE PUBLIQUE**

1. Procès-verbal du Conseil communal du 15/12/2022. Le Conseil communal approuve le procès-verbal de la séance du 15/12/2022.
  2. Projet de schéma de développement territorial du Brabant flamand et du rapport des incidences sur l'environnement - Avis. Le Conseil communal rend un avis favorable.
  3. Accès à la zone du parc de Reekbeek - approbation de l'alignement. Le Conseil communal approuve l'alignement tel qu'inclus dans la demande de permis d'environnement OMV\_202211375 (ref 117/2022).
  4. Achat de signalisation routière 2023. Le Conseil communal approuve la passation de marché public et l'estimation pour "Achat de signalisation routière 2023".
  5. Jardins de façade - règles d'approbation. Le Conseil communal approuve le règlement relatif à la création de jardins de façade/de trottoir.
  6. Rénovation totale du hall des sports Dijck. Le Conseil communal prend connaissance de la note de TMVW dans laquelle la situation actuelle et les 3 scénarios futurs sont expliqués.
  7. Approbation du cahier des charges pour le contrat d'architecture pour la restauration et l'extension du château / maison communale de Wemmel - avenue du Dr. H. Follet 28.. Le Conseil communal approuve le cahier des charges.
  8. Transport en bus. Le Conseil communal approuve le cahier des charges avec le n° D-2022-081 et le devis pour le marché "Transport en bus pour les cours de natation et les excursions", préparé par le service patrimoine/mobilité.
  9. NGBS Evaluation des capacités pour l'année scolaire 2023-2024. Le Conseil communal approuve l'évaluation des capacités de l'année scolaire 2023-2024.
  10. Conseil consultatif des seniors – remplacement d'un membre. Le Conseil communal nomme Madame Eva De Smedt comme Membre votant du Conseil consultatif des seniors, en remplacement de Madame Tina Kaesemans.
  11. Questions orales. En application des articles 32 et 278 du décret sur l'administration locale, le rapport de séance est disponible sous la forme d'un enregistrement audio sur le site Internet [www.wemmel.be](http://www.wemmel.be). Les questions orales commencent à 01:02:00.
-

Cette liste comportant une description succincte des décisions est disponible pour consultation auprès du Service Affaires Internes, à la maison communale, avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture.

Wemmel, 2-2-2023,

Par ordonnance:  
Le Directeur général  
Audrey MONSIEUR

Le Président  
Veerle HAEMERS

